

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ANIMED
DES DRS VÉT. SANDRA MAURER ET FRANCOIS FAUQUEUX
79, AVENUE D' EMBRUN – 05000 GAP

Les présentes conditions sont consultables à la clinique sur simple demande sous format papier, ou peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <http://www.animed.fr> sur l'écran mis à disposition en salle d'attente.

Tout acte effectué sur un patient dans notre établissement est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITÉES

Notre établissement de soins est classé « Clinique vétérinaire pour animaux de compagnie » conformément à l'arrêté du 15 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'ordre des vétérinaires : <https://www.veterinaire.fr/>

Sa dénomination sociale est SCP FAUQUEUX-MAURER et son appellation est CLINIQUE VETERINAIRE ANIMED,
Elle est située au 79, Avenue d'Embrun – 05000 GAP
Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Gap sous le N° 432 227 809 RCS Gap

Les coordonnées pour nous joindre sont les suivantes :

Tel : 04.92.52.63.27

Email : contact@animed.fr

Site Web : <http://www.animed.fr>

Site de Rendez-vous en ligne : <https://www.pilepoils.vet/accueil>

Boutique en ligne : <https://www.vetoavenue.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

La clinique est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les urgences sont assurées sur appel téléphonique.

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire :

- François FAUQUEUX, Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse, CES Traumatologie Ostéo-Articulaire et Orthopédie Animales, CES Ophtalmologie Vétérinaire
- Sandra MAURER, Diplômée de la Faculté de Médecine de Toulouse, Diplôme de Formation Complémentaire en Médecine des Carnivores Domestiques, Lauréate de la Faculté de Médecine de Toulouse
- Lucie BERTHELEME, Diplômée de la Faculté vétérinaire de Saint-Hyacinthe
- Emmanuelle PONS, Diplômée de la Faculté de Médecine de Toulouse
- Lawrence SOUCHU, Diplômé de la Faculté de Médecine de Nantes, Ancien interne en médecine et chirurgie des petits animaux de compagnie de l'ENV Nantes

Personnel non vétérinaire :

- Morgane BERNARD : Auxiliaire spécialisée vétérinaire échelon V
- Sandra DESRUMAUX : Auxiliaire spécialisée vétérinaire échelon V
- Magali LE HEGARAT : Auxiliaire spécialisée vétérinaire échelon V
- Audrey LUCAS : Auxiliaire spécialisée vétérinaire échelon V
- Laurine MARMORAT : Auxiliaire spécialisée vétérinaire échelon V
- Delphine WIDROIAJEGODOMITCHER : Auxiliaire spécialisée vétérinaire échelon V

Personnel administratif et comptable :

- Virginie OLMO, Practice Manager

PRESTATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE LA CLINIQUE

- Consultations de médecine générale, ophtalmologie, dermatologie, orthopédie
- Chirurgie de convenance
- Chirurgie des tissus mous
- Chirurgie orthopédique
- Endoscopie, arthroscopie
- Consultations spécialisées en ostéopathie : le cas échéant par un intervenant extérieur avec le Dr Vét. Béatrice DURAND-SIONNET, avec l'accord du Client
- Analyses sanguines :
 - Effectuées par nos soins sur le matériel suivant : Vetscan V2, SCIL VetAbc
 - Effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du Client
- Anesthésies générales selon les protocoles correspondant au stade ASA et statut physiologique de l'animal
- Imagerie médicale :
 - Radiographies, sur matériel FUTURA 30
 - Echographie, sur matériel SCIL LOGIQ P6 PRO
 - Délivrance de médicaments : conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur
- Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

Pour les animaux le nécessitant, une permanence sur place est assurée : les vétérinaires logeant dans le studio de garde.

Par défaut, une surveillance par caméra IP contrôlable à distance, est possible.

PERMANENCE ET CONTINUITE DES SOINS

Le vétérinaire d'astreinte est joignable en dehors des horaires d'ouverture au numéro qui vous est donné au 04 92 52 63 27.

ESPECES TRAITEES

Les espèces habituellement ou occasionnellement traitées dans notre établissement sont les suivantes :

- Chiens
- Chats
- NAC

Nous ne disposons pas du matériel et des compétences nécessaires pour assurer les soins aux espèces non cités ci-dessus notamment les équidés et les animaux de rentes, en cas d'urgence concernant ces espèces vous pouvez vous adresser à :

- CLINIQUE VETERINAIRE DES ECRINS – 22, Avenue Emile Didier – 05000 GAP – Tel : 04.92.53.72.76
- CLINIQUE VETERINAIRE ST ROCH – 1, Avenue F. Mitterrand – 05000 GAP – Tel : 04.92.53.76.00
- Dr FOLACCI – 37, Avenue Jean Jaurès – 05000 GAP – Tel : 04.92.53.79.00

A défaut : CLINIQUE VETERINAIRE CHORGES, Tel : 04.92.20.26.40 - CLINIQUE VETERINAIRE EMBRUN, Tel : 04.92.43.10.38 - CLINIQUE VETERINAIRE ST BONNET, Tel : 04.92.50.52.55 - CLINIQUE VETERINAIRE VEYNES, Tel : 04.92.58.00.37

RISQUE THERAPEUTIQUE, RISQUE ANESTHESIQUE, RISQUE LIE A LA CONTENTION, CONSENTEMENT ECLAIRE DU CLIENT

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comportent un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le Client. Le comportement agressif d'un patient nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant entraîner une blessure de ce dernier et ou du personnel soignant. Notre équipe informera dans ce cas le Client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité.

L'examen du patient ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

DECES DE L'ANIMAL

En cas de décès du patient, nous pouvons si la législation le permet et si le Client le souhaite restituer le corps à fins d'inhumation.

Nous pouvons dans les autres cas, et à la demande du client, assurer par l'intermédiaire de la Société INCINERIS, site de Gardanne (13), l'incinération collective ou individuelle du corps.

Les frais d'incinération sont à la charge du Client.

ADMISSION DES ANIMAUX VISES PAR LA LEGISLATION SUR LES CHIENS DANGEREUX.

Les chiens de première et deuxième catégories sont acceptés dans notre établissement à la condition expresse qu'ils soient muselés et présentés par une personne majeure.

CONDITIONS TARIFAIRES

L'ensemble des tarifs est à la disposition du Client sous la forme d'un cahier des tarifs disponible sur simple demande en salle d'attente et à l'adresse suivante : <http://www.animed.fr/Information/Prices.aspx?code=1851&parent=28>

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés, il donnera lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation. La nature aléatoire de certains actes médicaux ou chirurgicaux rend difficile leur référencement voire même leur chiffrage exact, dans ce cas un devis incluant des paliers financiers sera remis au Client, chaque dépassement de paliers devra donner lieu à une nouvelle acceptation du Client.

MODALITES DE REGLEMENT

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au Client.

De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le Vétérinaire et le Client.

Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation du patient pour plusieurs jours, ou lors de soins de longue durée.

Un avoir pourra être établi en cas de restitutions d'aliments non entamés et achetés depuis moins d'un mois. Les médicaments entamés ne peuvent être repris.

Le règlement par chèque n'est plus accepté, en raison d'un trop grand nombre d'impayés ; nous acceptons les cartes bancaires, les espèces, les virements.

Un paiement en 3 fois est disponible par l'intermédiaire de notre partenaire financier sous réserve d'acceptation de ce dernier.

Lors de paiement différé, des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1 fois ½ le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture.

Le Vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement.

LITIGES

En cas de litige à caractère déontologique, le Client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre – Immeuble Le Baou – 262 Avenue Sainte-Marguerite – 06200 NICE - Tel : 04.93.80.70.46

RCP

Adresse de la compagnie assurance en charge de notre Responsabilité Civile Professionnelle :

MACSF – 10, Cours du Triangle de l'Arche – 92919 LA DEFENSE Cedex – Tel : 01.71.14.32.33

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

La CLINIQUE VETERINAIRE ANIMED dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à assurer la facturation des actes, médicaments vétérinaires et autres produits.

Dans le cadre d'un suivi optimisé du patient, certaines de ces données peuvent être transmises à d'autres vétérinaires ou laboratoires vétérinaires, avec votre accord.

Lors de l'identification d'un patient par radiofréquence, certaines de vos données sont transférées au fichier national d'identification, tel que prévu par les articles D212-63, D212-66 et D212-68 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Les informations qui vous sont demandées font l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Seuls les membres du personnel ont accès à ce fichier : vétérinaires et salariés non vétérinaires.

Tous les vétérinaires sont tenus au respect du secret professionnel dans les conditions établies par la loi (article R242-33 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Tous les salariés non vétérinaires sont également tenus au secret professionnel (article 17 de la Convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires du 5 juillet 1995. Etendue par arrêté du 16 janvier 1996 JORF 24 janvier 1996).

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifié en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement des informations vous concernant.

Vous pouvez en faire la demande, accompagnée d'un justificatif d'identité, auprès de notre Practice Manager, par courrier à l'adresse postale de la Clinique Vétérinaire ANIMED ou par email : manager@animed.fr.